

REUNION DU 27 FEVRIER 2019

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-sept février à 20 heures le Conseil Municipal de LAIZE-CLINCHAMPS,

Régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ROSE Dominique, Maire

Présents : Mesdames ANNAOUY, BAZIRET, CHAUMONT, GODARD, POUTREL, ROBIOLLE, VAHIDA, VAUVERT, Messieurs ACHARD, CHATELIN, CHOUETTE, CHYLA, DEQUAINDRY, JUEL, JUS, MARTIN, PICARD, ROSE, THOMAS, VARIN

Absents excusés : Monsieur GOUEDARD (pouvoir à Monsieur ROSE), Madame FOUREZ

Absents : Messieurs AUBERT, DRI, GUESNON, VAUCLAIR, Madame BOUILLARD

Mesdames POUTREL et LEMAZURIER ont été nommées secrétaire de séance.

Monsieur HAMET Frédérick de Clinchamps sur Orne a présenté trois projets concernant le logo de la commune de Laize-Clinchamps et a expliqué les différents thèmes :

- 1^{er} projet : Signe particulier représentant la barytine de Laize
- 2^{ème} projet : un emblème moderne
- 3^{ème} projet : une signature de caractère et dynamique

Après l'exposition de ces propositions, le conseil municipal a voté pour le 3^{ème} projet.

Les votes : 1^{er} projet 6 voix

2^{ème} projet : 5 voix

3^{ème} projet : 9 voix

20h50 : ouverture du conseil

10/2019 REGROUPEMENT DES DEUX ECOLES SOUS UNE SEULE ENTITE ET CREATION ECOLE PRIMAIRE

- Considérant que le 12 décembre 2018, sur sa demande l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription Caen Sud a été reçu par Monsieur le Maire et deux adjoints afin de faire part, de l'objectif envisagé par la direction académique, de fusionner l'école maternelle et l'école élémentaire pour créer une école primaire à la rentrée 2019 ;
- Considérant que le 4 janvier 2019, les directrices des deux établissements ont été reçues par Monsieur le Maire afin que soit recueillie leur analyse sur cette éventuelle fusion ;
- Considérant que le 16 janvier 2019, sur demande de Monsieur le Maire, l'Inspecteur de l'Education nationale de la circonscription Caen Sud a réitéré, devant le conseil municipal, ce même projet de fusion ;
- Considérant que le 17 janvier 2019, Monsieur le Maire a participé à une réunion initiée par l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription Caen Sud à l'endroit de l'ensemble des enseignants des établissements pour réitérer le projet de fusion ;
- Considérant que le 6 février 2019, à l'initiative du conseil municipal les parents d'élèves ont été consultés afin de s'exprimer sur le projet de fusion ;
- Considérant que le 6 février 2019, les parents d'élèves se sont exprimés à 91% pour le maintien de l'école maternelle et de l'école élémentaire ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, vote **contre** le regroupement de l'école maternelle et de l'école élémentaire en une seule entité d'école primaire.

11/2019 CREATION D'UN EMPLOI DE TECHNICIEN A TEMPS COMPLET

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Conseil Municipal le 2 octobre 2018

Considérant la nécessité de créer un poste de technicien à temps complet, pour l'encadrement des équipes techniques, l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments communaux en raison d'un accroissement d'activité.

Le Maire propose à l'assemblée,

↳ La création d'un emploi permanent de technicien à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires.

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} avril 2019

Filière : technique

Cadre d'emploi : technicien

Grade : technicien

- ancien effectif : 0

- nouvel effectif : 1

La personne ainsi nommée pourra bénéficier d'une bonification indiciaire de 15 points et du supplément familial.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans les emplois seront inscrits au budget, chapitre 012, article 6411

En septembre : il sera étudié si possibilité d'embaucher un apprenti et un poste d'adjoint d'animation à mi-temps

Rapport des commissions :

Réunion des associations le 5 février :

Comité des fêtes : Clinchamps sur Orne : feu d'artifices en 2019

Monsieur Achard, président (manifestations tripes le 17/3 et Cabaret le 30/03)

FCLC : 12 bénévoles, 70 licenciés. Des travaux sont à prévoir au terrain de foot, les filets et les bancs des joueurs seront à remplacer.

Vivre à Clinchamps était présent à la réunion mais rien à signaler

Club des Aînés à Clinchamps sur Orne : 19 membres

Tennis loisirs : 13 familles utilisent le terrain

A Laize dans sa ville : Baisse de fréquentations

Les jardins du ruisseau : des cabanes à insectes seront installées, les enfants de la maternelle seront accueillis et travaux d'habillage des récupérateurs d'eau

Madame ROBIOLLE informe le conseil du montant proposé pour les subventions aux associations qui seront votées lors du budget.

Voie bâtiments :

Des travaux sont à prévoir au terrain de foot, au cimetière, aux abords des écoles, chemin des boutières, rue des ruelles.

Commission scolaire :

La commission se réunira mercredi prochain.

Les conseils des écoles auront lieu vendredi.

Animation bibliothèque :

A ce jour, il n'y a aucune inscription pour l'atelier lecture à la bibliothèque de Laize. Un rappel va être fait dans les cahiers des élèves.

Travaux restauration scolaire et salles de classe : les levées de réserves ont été émises
PLU :

Réunion avec Monsieur POULAIN le 26 février prochain : le diagnostic a été fait, phase
d'organisation PADD

Centralité entre Laize et Clinchamps : réunion le 12 mars

4 personnes non élues ont été nommées : Messieurs Julien MAILLARD, Laurent FOSSARD,
Michel BRUNEAU, Marc BOURBON

CDC : liaison douce entre Fontenay et May

liaison douce entre Clinchamps et Laize

Ligue de l'enseignement :

Le bâtiment a été vendu à deux associations

Budget :

Le syndicat routier a été dissous

Vote du budget le 29 mars prochain à 18h30

Vote du CA et du compte de gestion le 29 mars prochain à 18h30

Les contrats copieurs des mairies ont été renouvelés.

Le 30/03 : soirée cabaret

31/05 : spectacle du chanteur Jean-Jacques DEBOUT reporté en septembre ou octobre

OMAC : Spectacle ouverture de saison le 22 septembre à Clinchamps sur Orne